

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST (3CO)

Date : Mercredi 12 novembre 2025

Heure : 08h00

Lieu : Locaux de la 3CO à Kahani

CONTEXTE DE LA RÉUNION

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest s'est réuni en 2ème convocation, suite à l'absence de quorum constaté lors de la première convocation du samedi 08 novembre 2025.

La séance s'est tenue sous la présidence de **Madame ATTIBOU Zaïnati**, 8ème vice-présidente, seule vice-présidente présente, qui remplace le président en déplacement à l'extérieur du département.

PRÉSENCES ET ABSENCES

Membres présents (4)

- AHMED COMBO Papa
- MOHAMED Zaïnaba
- RIDHOI Zaïnabou
- ATTIBOU Zaïnati

Membres absents (36)

IBRAHIMA Said Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahmed, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIHI Inchat, AMBDI Yousseuf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadan, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, MIKIDADI Madihali, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, ANDJILANI Housseni.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zaïnaba

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente ouvre la séance en rappelant que s'agissant d'une 2ème convocation, le conseil communautaire peut valablement délibérer sans condition de quorum.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°57 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°58 : Compte rendu des actes pris en vertu des délégations du conseil communautaire

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°59 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°60 : Convention coordination police urbanisme et environnement entre la 3CO et les forces de sécurité de l'État

Intervention de Monsieur AHMED COMBO Papa :

Il convient d'informer les communes sur les compétences de la police municipale intercommunale pour une coopération entre les polices compte tenu des enjeux auxquels nous devons répondre en matière d'occupation de l'espace et de protection de l'environnement.

Intervention de Madame MOHAMED Zaïnaba :

Des réunions de sensibilisation 3CO/communes peuvent faciliter la diffusion de l'information.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°61 : Participation de Madame ABDOURAHAMANE Céline au 105ème congrès des maires de France

Désignation des participants au congrès :

- ABDOURAHAMANE Céline
- AHMED COMBO Papa
- COLO Nassuhati

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°62 : Attribution de subventions post Chido

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°63 : Rapport d'activité 2024 de l'office de tourisme de la 3CO

Intervention de Madame MOHAMED Zaïnaba :

L'incertitude plane sur le maintien de l'office au PER. La décision du département est attendue d'ici

début 2026. D'où la nécessité pour l'office de tourisme de disposer de son propre siège, de préférence sur la zone Coconi. La 3CO devra faire de cette question l'une de ses priorités des prochaines années.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°64 : Présentation du compte administratif 2024 de l'office de tourisme de la 3CO

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°65 : Présentation du budget 2025 de l'office de tourisme

Intervention de Monsieur AHMED COMBO Papa :

Je salue l'effort de l'office de tourisme pour la qualité des documents budgétaires et comptables qui permettent d'avoir une vision claire du fonctionnement de l'établissement.

Intervention de Madame MOHAMED Zaïnaba :

La collaboration entre les services de la 3CO et ceux de l'office de tourisme est à renforcer pour améliorer la qualité du travail.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Délibération n°66 : Représentant de la 3CO à l'EPRDM (Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte)

Décision : Approuvé à l'unanimité

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance.

Fait à Kahani, le 12 novembre 2025

La Présidente de séance,
Madame ATTIBOU Zaïnati
8ème vice-présidente

La Secrétaire de séance,
Madame MOHAMED Zaïnaba